

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2025

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Adstock tenue le lundi 10 novembre 2025 à 19h30 à l'édifice Bernardin-Hamann, sont présents aux délibérations :

Sont présents(e)s : Monsieur Pascal Binet, maire
Monsieur Yves Gilbert, conseiller
Monsieur Sylvain Jacques, conseiller
Madame Sabrina Marois, conseillère
Monsieur Michel Rhéaume, conseiller
Madame Émilie Roberge, conseillère
Monsieur Martial Roy, conseiller

Le directeur général et greffier-trésorier assiste à la séance et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Le premier magistrat souhaite la bienvenue et déclare celle-ci ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. Cérémonie d'assermentation des élus
2. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Comptes rendus des élus
5. Correspondances
 - 5.1. Remerciement d'Héma-Québec pour la campagne de collecte de sang du SSI
 - 5.2. Dévoilement des lauréates des prix bénévoles culturels 2025
6. Affaires du conseil, administration, greffe et ressources humaines
 - 6.1. Adoption des procès-verbaux du mois d'octobre 2025
 - 6.2. Autorisation de paiement des dépenses du mois d'octobre 2025
 - 6.3. Dépôt des états financiers non vérifiés au 31 octobre 2025
 - 6.4. Dépôt du discours du maire
 - 6.5. Publication du discours du maire
 - 6.6. Conseil municipal : attribution des comités et dossiers municipaux
 - 6.7. Nomination d'un maire suppléant
 - 6.8. Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026
 - 6.9. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 650 000 \$ qui sera réalisé le 9 décembre 2025
 - 6.10. Modification du financement de certains projets
 - 6.11. Avis de motion et dépôt du projet du règlement numéro 316-25 constituant le Comité consultatif en développement économique
 - 6.12. Servitudes nécessaires dans le cadre du projet de mise à niveau du réseau d'aqueduc du lac Jolicoeur : octroi d'un mandat de services professionnels et autorisation de signature
 - 6.13. Office d'habitation du Sud des Appalaches : adoption du budget révisé de la Société d'habitation du Québec
 - 6.14. Dépôt de la déclaration des dons et d'autres avantages
 - 6.15. Dépôt de la liste des donateurs et rapport de dépenses en lien avec les élections générales du 2 novembre 2025
 - 6.16. Dépôt du formulaire de déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil
 - 6.17. Appel de candidatures pour un chargé de projets en ingénierie
 - 6.18. Confirmation d'embauche d'un préposé d'entretien général
 - 6.19. Constatation de départs et fin d'emploi de l'employé numéro 03-0120

- 6.20. Voeux de Noël : autorisation de dépense
- 6.21. Appel de candidatures citoyennes sur les comités municipaux
- 7. Urbanisme, environnement et développement
- 8. Infrastructures municipales et travaux publics
 - 8.1. Projet de piste multifonctionnelle entre le mont Adstock et le Parc national de Frontenac (projet no 2022-009) : réception définitive des travaux et libération de la retenue
 - 8.2. Acquisition d'une citerne : autorisation de dépense
 - 8.3. Travaux de branchement au réseau d'aqueduc sur le rang des Campagnards : octroi d'un contrat
- 9. Sécurité publique
- 10. Vie communautaire et relation avec le milieu
 - 10.1. Comité d'embellissement du secteur Sacré-Coeur-de-Marie : versement d'une aide financière
- 11. Affaires diverses
- 12. Période de questions
- 13. Informations et activités à venir
- 14. Levée de la séance

CÉRÉMONIE D'ASSERMENTATION DES ÉLUS

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE

25-11-373

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sylvain Jacques,

Appuyé par Michel Rhéaume,

Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

COMPTES RENDUS DES ÉLUS

Les élus présentent la nomenclature des dossiers sur lesquels ils sont intervenus au cours du dernier mois et précisent également l'état d'avancement de chacun d'eux, le cas échéant.

CORRESPONDANCES

REMERCIEMENT D'HÉMA-QUÉBEC POUR LA CAMPAGNE DE COLLECTE DE SANG DU SSI

Monsieur le Maire informe les citoyens que le Service de sécurité incendie d'Adstock a reçu une lettre de remerciement d'Héma-Québec pour la réussite de la collecte de sang, 69 donateurs ont été accueillis lors de la journée du 26 septembre 2025.

DÉVOILEMENT DES LAURÉATES DES PRIX BÉNÉVOLES CULTURELS 2025

Monsieur le Maire informe les citoyens que la Municipalité d'Adstock a reçu de la MRC des Appalaches un communiqué de presse à l'effet que Madame Linda Roy, responsable de la Bibliothèque Jean-Guy Marois a été lauréate du Prix bénévoles culturels 2025 dans le secteur des bibliothèques et des communications.

AFFAIRES DU CONSEIL, ADMINISTRATION, GREFFE ET RESSOURCES HUMAINES

25-11-374

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS D'OCTOBRE 2025

Puisque tous les membres du conseil présents affirment avoir reçu et lu les textes des procès-verbaux du mois d'octobre 2025 transmis électroniquement, ceux-ci les déclarent conformes aux discussions.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Michel Rhéaume,

Appuyé par Sylvain Jacques,

Et résolu d'approuver les textes tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

25-11-375

AUTORISATION DE PAIEMENT DES DÉPENSES DU MOIS D'OCTOBRE 2025

Les élus présents affirment avoir pris connaissance de la liste des dépenses acquittées et à payer pour le mois en cours et tous s'en déclarent satisfaits.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Martial Roy,

Appuyé par Yves Gilbert,

Et résolu d'accepter la liste des paiements effectués et d'autoriser le paiement des montants inscrits sur cette liste. Les déboursements totaux du mois se chiffrent à 1 569 076.90 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS AU 31 OCTOBRE 2025

La direction générale dépose les états financiers non vérifiés au 31 octobre 2025.

Monsieur le Maire invite les citoyens à prendre connaissance des données inscrites aux états financiers.

DÉPÔT DU DISCOURS DU MAIRE

En vertu d'une tradition établie de l'article 955 du Code municipal du Québec, abrogée en juin 2017, monsieur le Maire considère qu'il est tout de même important de perpétuer le discours du maire afin de présenter l'état général de la Municipalité en 2025 et dévoiler les priorités et orientations budgétaires pour l'année prochaine.

Il termine en remerciant le personnel, les bénévoles et les artisans qui oeuvrent à l'amélioration de la Municipalité. Le document intégral est déposé aux archives de la Municipalité.

25-11-376

PUBLICATION DU DISCOURS DU MAIRE

Il est proposé par Sabrina Marois,

Appuyé par Émilie Roberge,

Et résolu de publier le discours du maire dans le journal local L'Arrivage, sur le site Internet et le compte Facebook de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

25-11-377

CONSEIL MUNICIPAL : ATTRIBUTION DES COMITÉS ET DOSSIERS MUNICIPAUX

Il est proposé par Sabrina Marois,

Appuyé par Martial Roy,

Et résolu d'attribuer les dossiers municipaux et les mandats de représentation aux différents conseillers de la manière suivante :

- Pascal Binet (maire)
 - Responsable des dossiers municipaux suivants :
 - Administration générale
 - Vision et planification stratégique
 - Infrastructures municipales
 - Sécurité publique, plan de sécurité civile
 - Développement résidentiel
 - Image et promotion de la Municipalité
 - Relation avec les citoyens, politique de communication
- Sylvain Jacques (district 1 - Sacré-Coeur-de-Marie - Broughton Station)
 - Mandataire des dossiers municipaux suivants :
 - Réseaux aqueduc et égout
 - Bâtiments, terrains, parcs et espaces verts
 - Agriculture et forêt
 - Sièges sur les comités :
 - Comité des infrastructures municipales et travaux publics
 - Comité aviseur du mont Grand Morne
 - Comité Plein air Adstock (observateur municipal)
 - Répondant au conseil :
 - Pôle agroalimentaire
 - Entreprises agricoles et forestières
- Michel Rhéaume (district 2 - Saint-Méthode Est)
 - Responsable des dossiers municipaux suivants :
 - Logement, santé et transport (adapté et collectif)
 - Aînés (suivi du plan d'action de la politique)
 - Embellissement et organismes communautaires
 - Sièges sur :
 - Commission des loisirs et de la vie communautaire
 - Comité de suivi de la politique des familles et des aînés
 - Comité des nouveaux arrivants
 - Fondation des aînés d'Adstock
 - Répondant au conseil :
 - OMA (HLM), Manoir Valin (RI), CLSC
 - Clubs sociaux et groupes communautaires
 - Comités d'embellissement
- Sabrina Marois (district 3 - Saint-Méthode Ouest / Lac Jolicoeur)
 - Mandataire des dossiers municipaux suivants :
 - Loisirs, terrains de jeux, culture et événements
 - Nouveaux arrivants, immigration, intégration, politique d'accueil

- Prévention et sécurité au travail, activités sociales
 - Sièges sur :
 - Commission des loisirs et de la vie communautaire
 - Comité des nouveaux arrivants
 - Innovation développement économique Adstock (ex-CPI)
 - Comité du Gala Reconnaissance
 - Comité social
 - Répondante au conseil :
 - Comités des loisirs et OTJ, Comité sportif Adstock
 - Comités événementiels (fêtes et festivals)
 - Bibliothèque Jean-Guy-Marois
 - L'Arrivage
- Martial Roy (district 4 - Mont Adstock - Lac à la Truite)
 - Mandataire des dossiers municipaux suivants :
 - Travaux publics (voirie, équipements roulants), gestion des actifs, politique en matière de voirie locale
 - Tourisme et plein air, développement du pôle récréotouristique
 - Matières résiduelles et installations septiques
 - Sièges sur :
 - Comité des infrastructures municipales et travaux publics
 - Comité Plein air Adstock (délégué municipal)
 - Comités aviseurs du mont Adstock et du mont Grand Morne
 - Table d'harmonisation du Parc national de Frontenac
 - Régie intermunicipale région de Thetford (RIRT)
 - Répondant au conseil :
 - Comités des chemins privés
 - Clubs motoneige et quad
 - Entreprises récréotouristiques
 - Émilie Roberge (district 5 - Grand lac Saint-François - Lacs Bolduc et Rochu)
 - Mandataire des dossiers municipaux suivants :
 - Jeunes et familles (suivi du plan d'action de la politique)
 - Environnement (suivi du plan d'action de la politique)
 - Ressources humaines
 - Sièges sur :
 - Comité des ressources humaines et comité social
 - Comité consultatif en environnement (CCE)
 - Comité de suivi de la politique des familles et des aînés
 - Coopération intermunicipale en environnement au GLSF
 - Répondante au conseil :
 - Écoles primaires La Source et Aux Quatre Vents
 - Garderie Au petit Manoir
 - Action Adstock pour le respect et la protection de l'Environnement (AARPE), Association pour la protection du Grand lac Saint-François (APGLSF)
 - Patrouille nautique
 - Yves Gilbert (district 6 - Sainte-Anne-du-Lac)
 - Mandataire des dossiers municipaux suivants :
 - Finances, veille et sécurité informatique
 - Urbanisme et réglementation municipale
 - Parc industriel, services de proximité, développement économique (suivi du plan d'action de la politique)
 - Sièges sur :
 - Comité consultatif en urbanisme (CCU)
 - Comité des finances
 - Comité consultatif en développement économique (CCDE)

- Comité aviseur du mont Adstock
- Fondation des aînés d'Adstock
- Répondant au conseil :
 - Associations riveraines
 - Coopératives (Sacré-Coeur-de-Marie et Saint-Méthode)
 - Sociétés de développement (SCDM, SCDSE)
 - Industries et commerces

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

25-11-378

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

ATTENDU que la pratique veut que les membres du conseil désignent le maire suppléant à chaque mois de novembre;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Yves Gilbert,

Appuyé par Martial Roy,

Et résolu de nommer Michel Rhéaume à titre de maire suppléant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

25-11-379

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2026

Conformément à l'article 148 du Code municipal et du Règlement sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité d'Adstock numéro 302-24, le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Michel Rhéaume,

Appuyé par Émilie Roberge,

Et résolu que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2026, lesquelles débiteront à 19 h 30 aux jours, dates et endroits apparaissant au calendrier ci-dessous :

Mois	Jour	Emplacement
Janvier	19	Édifice Bernardin-Hamann, Saint-Méthode
Février	9	Centre intergénérationnel, Sacré-Coeur-de-Marie
Mars	9	Édifice Bernardin-Hamann, Saint-Méthode
Avril	13	Centre intergénérationnel, Sacré-Coeur-de-Marie
Mai	11	Salle Saint-Antoine-Daniel (église), Saint-Daniel
Juin	8	Chalet des loisirs, Sainte-Anne-du-Lac
Juillet	13	Salle Saint-Antoine-Daniel (église), Saint-Daniel
Août	17	Chalet des loisirs, Sainte-Anne-du-Lac
Septembre	14	Édifice Bernardin-Hamann, Saint-Méthode
Octobre	13	Centre intergénérationnel, Sacré-Coeur-de-Marie
Novembre	9	Édifice Bernardin-Hamann, Saint-Méthode
Décembre	14	Centre intergénérationnel, Sacré-Coeur-de-Marie

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

25-11-380

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR OBLIGATIONS AU MONTANT DE 650 000 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 9 DÉCEMBRE 2025

ATTENDU que, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité d'Adstock souhaite emprunter par billets pour un montant total de 650 000 \$ qui sera réalisé le 9 décembre 2025, réparti comme suit :

Numéro de règlement d'emprunt	Montant
273-21	650 000 \$

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence;

ATTENDU que, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 273-21, la Municipalité d'Adstock souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ce règlement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Martial Roy,

Appuyé par Sabrina Marois,

Et résolu ce qui suit :

- que le règlement numéro 273-21 soit financé par billets, conformément à ce qui suit :
 - les billets seront datés du 9 décembre 2025;
 - les intérêts seront payables semi-annuellement, le 9 juin et le 9 décembre de chaque année;
 - les billets seront signés par le maire et le greffier-trésorier;
 - les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2026	22 500 \$	
2027	23 400 \$	
2028	24 200 \$	
2029	25 100 \$	
2030	26 000 \$	à payer en 2030
2030	528 800 \$	à renouveler

- en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2031 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 273-21 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 9 décembre 2025), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

25-11-381

MODIFICATION DU FINANCEMENT DE CERTAINS PROJETS

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier le financement de certains projets à la suite des remarques des vérificateurs;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier certaines résolutions;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Sylvain Jacques,

Appuyé par Yves Gilbert,

Et résolu ce qui suit :

- d'abroger la résolution numéro 25-09-296;
- de financer la dépense relative pour la participation financière de la Municipalité au projet du Complexe sportif intérieur du Cégep de Thetford au montant 224 436.28 \$ à même le surplus non affecté;
- de modifier la résolution numéro 25-02-47 afin de remplacer le paragraphe relatif au financement des travaux par « de financer la dépense à même les règlements d'emprunt 313-25 et 314-25 »;
- de modifier la résolution numéro 25-07-257 afin de remplacer le paragraphe relatif au financement des travaux par « de financer la dépense à même le poste budgétaire « Réserve aqueduc Sainte-Anne-du-Lac - 59 14045 000 ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 316-25
CONSTITUANT LE COMITÉ CONSULTATIF EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Un avis de motion est donné par Sabrina Marois qu'elle proposera, elle ou tout autre conseiller(ère) lors d'une séance subséquente, l'adoption du règlement numéro 316-25 constituant le Comité consultatif en développement économique.

Le maire dépose le projet de règlement ayant pour objet de constituer le Comité.

25-11-382

**SERVITUDES NÉCESSAIRES DANS LE CADRE DU PROJET DE MISE À NIVEAU
DU RÉSEAU D'AQUEDUC DU LAC JOLICOEUR : OCTROI D'UN MANDAT DE
SERVICES PROFESSIONNELS ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

ATTENDU que dans le cadre de la mise à niveau du réseau d'aqueduc du lac Jolicoeur il est nécessaire pour des fins d'entretien des fossés et du réseau que la Municipalité bénéficie de servitudes;

ATTENDU que la formalisation des servitudes est une étape essentielle pour la finalisation du projet;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Martial Roy,

Appuyé par Sylvain Jacques,

Et résolu ce qui suit :

- d'octroyer un mandat de services professionnels à Me Marie-Klaude Paquet, notaire, au montant de 10 850 \$, taxes en sus;
- de financer la dépense à même le poste budgétaire « Réserve aqueduc Lac Jolicoeur - 59 140006 000 »;
- d'autoriser le maire et la direction générale à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Adstock, tous les documents visant la bonne conduite de ce dossier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

OFFICE D'HABITATION DU SUD DES APPALACHES : ADOPTION DU BUDGET RÉVISÉ DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

ATTENDU que l'Office d'habitation du Sud des Appalaches a reçu une révision budgétaire pour l'année 2025 concernant un ajustement pour un immeuble qui n'est pas situé sur territoire d'Adstock;

ATTENDU que l'ajustement n'a aucun impact pour la Municipalité d'Adstock

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Sylvain Jacques,

Appuyé par Michel Rhéaume,

Et résolu ce qui suit :

- d'accepter le budget révisé tel que déposé par la Société d'habitation du Québec et que la modification au budget initial 2025 soit acceptée par la Municipalité d'Adstock;
- de transmettre la présente résolution à l'Office d'habitation du Sud des Appalaches.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DES DONNS ET D'AUTRES AVANTAGES

Conformément à l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, le directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil un extrait du registre public des déclarations de dons, marques d'hospitalités et autres avantages, par les membres du conseil.

DÉPÔT DE LA LISTE DES DONATEURS ET RAPPORT DE DÉPENSES EN LIEN AVEC LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES DU 2 NOVEMBRE 2025

Conformément à l'article 513.2 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le directeur général et greffier-trésorier dépose la liste des dons et le rapport des dépenses des candidats de l'élection du 2 novembre 2025.

DÉPÔT DU FORMULAIRE DE DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

En vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les élus doivent annuellement, dans les 60 jours de la date anniversaire de leur assermentation, déposer le formulaire de déclaration de leurs intérêts pécuniaires.

En vertu de cette obligation, Monsieur le Maire Pascal Binet, mesdames les conseillères Sabrina Marois et Émilie Roberge et messieurs les conseillers Yves Gilbert, Sylvain Jacques, Michel Rhéaume et Martial Roy ont tous déposé, séance tenante, le formulaire de déclaration prévu dans les délais prescrits par la Loi.

APPEL DE CANDIDATURES POUR UN CHARGÉ DE PROJETS EN INGÉNIERIE

ATTENDU les besoins de la Municipalité ;

ATTENDU l'économie engendrée de pouvoir compter à l'interne d'un service d'ingénierie;

ATTENDU que le poste laissé vacant par M. Carl Binette n'a toujours pas été comblé;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Martial Roy,

Appuyé par Michel Rhéaume,

Et résolu de procéder à l'affichage du poste de chargé de projets en ingénierie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

25-11-385

CONFIRMATION D'EMBAUCHE D'UN PRÉPOSÉ D'ENTRETIEN GÉNÉRAL

ATTENDU le processus d'embauche comme préposé d'entretien général;

ATTENDU la candidature de monsieur Michaël Bourassa a été retenue et satisfait les exigences de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Sabrina Marois,

Appuyé par Émilie Roberge,

Et résolu d'embaucher monsieur Michaël Bourassa à titre de préposé d'entretien général selon les dispositions de la convention collective.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

25-11-386

CONSTATATION DE DÉPARTS ET FIN D'EMPLOI DE L'EMPLOYÉ NUMÉRO 03-0120

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que messieurs David Desjardins et Alexis Cloutier, préposés d'entretien général à temps partiel, ont remis officiellement leur démission et qu'il était entendu dès son embauche de mettre fin à l'emploi de Monsieur Yves Tardif.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Émilie Roberge,

Appuyé par Martial Roy,

Et résolu ce qui suit :

- accepter la démission de Messieurs David Desjardins et Alexis Cloutier
- mettre fin à l'emploi de Monsieur Yves Tardif;
- de les remercier pour les services rendus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

25-11-387

VOEUX DE NOËL : AUTORISATION DE DÉPENSE

ATTENDU l'intérêt de rejoindre les citoyens par la voie radiophonique à l'occasion de la période des fêtes;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Sabrina Marois,

Appuyé par Martial Roy,

Et résolu d'autoriser une dépense de 525 \$, taxes en sus, pour l'achat d'un forfait de 15 messages à la station Plaisir 105.5 et de 15 messages à la station O97.3.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

25-11-388

APPEL DE CANDIDATURES CITOYENNES SUR LES COMITÉS MUNICIPAUX

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à un appel de candidatures pour désigner les membres des comités consultatifs et municipaux;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Émilie Roberge,

Appuyé par Sabrina Marois,

Et résolu de procéder à un appel de candidatures dans L'Arrivage pour recruter des membres afin de pourvoir les différents postes vacants au sein des différents comités municipaux de la Municipalité.

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

INFRASTRUCTURES MUNICIPALES ET TRAVAUX PUBLICS

25-11-389

PROJET DE PISTE MULTIFONCTIONNELLE ENTRE LE MONT ADSTOCK ET LE PARC NATIONAL DE FRONTENAC (PROJET NO 2022-009) : RÉCEPTION DÉFINITIVE DES TRAVAUX ET LIBÉRATION DE LA RETENUE

ATTENDU que l'entreprise Cité construction TM inc. a effectué les travaux de piste multifonctionnelle entre le mont Adstock et le Parc national de Frontenac;

ATTENDU que la recommandation de paiement et de réception définitive datée du 16 octobre par le chargé de projet en ingénierie de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Martial Roy,

Appuyé par Sylvain Jacques,

Et résolu ce qui suit :

- de libérer la retenue et d'autoriser le paiement numéro 3 au montant de 30 173.20 \$, taxes en sus, présenté par l'entreprise Cité construction TM inc. pour les travaux de de piste multifonctionnelle entre le mont Adstock et le Parc national de Frontenac;
- de procéder à l'acceptation définitive des travaux conformément à la recommandation du chargé de projet en ingénierie de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

25-11-390

ACQUISITION D'UNE CITERNE : AUTORISATION DE DÉPENSE

ATTENDU les épisodes de sécheresse observés au cours des dernières années;

ATTENDU qu'il est de la responsabilité de la Municipalité d'assurer une gestion prévoyante et durable de ses infrastructures afin de garantir la disponibilité de l'eau pour les besoins domestiques et de sécurité publique;

ATTENDU les recommandations pour l'acquisition d'une citerne afin de permettre le transport en eau du réseau du Mont-Adstock vers le réseau de Saint-Méthode.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Émilie Roberge,

Appuyé par Michel Rhéaume,

Et résolu autoriser la dépense au montant de 11 899 \$, taxes en sus, pour l'acquisition d'un réservoir destiné au stockage et à la gestion optimale des ressources en eau de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

25-11-391

TRAVAUX DE BRANCHEMENT AU RÉSEAU D'AQUEDUC SUR LE RANG DES CAMPAGNARDS : OCTROI D'UN CONTRAT

ATTENDU les vérifications faites en lien avec l'entente avec la ville de Thetford et les approbations obtenues;

ATTENDU la demande de branchement au réseau d'aqueduc Sainte-Anne-du-Lac par un propriétaire du rang des Campagnards;

ATTENDU la nécessité d'octroyer un contrat pour la réalisation des travaux;

ATTENDU l'offre de service d'Excavation Bolduc inc.;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Sabrina Marois,

Appuyé par Yves Gilbert,

Et résolu d'octroyer à Excavation Bolduc inc. le contrat pour la réalisation des travaux de branchement au réseau d'aqueduc sur le rang des Campagnards au montant maximal de 10 000 \$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

VIE COMMUNAUTAIRE ET RELATION AVEC LE MILIEU

25-11-392

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT DU SECTEUR SACRÉ-COEUR-DE-MARIE : VERSEMENT D'UNE AIDE FINANCIÈRE

Le Comité d'embellissement du secteur Sacré-Coeur-de-Marie demande au conseil de verser la deuxième tranche de l'aide financière prévue au budget.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Sylvain Jacques,

Appuyé par Michel Rhéaume,

Et résolu de verser au Comité d'embellissement du secteur Sacré-Coeur-de-Marie un montant de 1 000 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

AFFAIRES DIVERSES

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été réservée pour le public. Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.

INFORMATIONS ET ACTIVITÉS À VENIR

Sous cette rubrique, Monsieur le Maire présente un survol des activités municipales à venir et commente, s'il y a lieu, certains événements d'intérêt pour la population.

25-11-393

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Émilie Roberge,
Appuyé par Sylvain Jacques,
Et résolu de lever la séance à 20 h 32.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Le maire,

Le directeur général et greffier-
trésorier,

Pascal Binet

Jérôme Grondin